



Névache
Vallée de la Clarée
& Vallée Étroite

La mairie de Névache recrute !

La commune de Névache, située dans les Hautes-Alpes, Vallée de la Clarée, recherche les agents saisonniers d'accueil et stationnement pour les parkings de montagne.

Vous travaillerez au sein d'une petite équipe au cœur d'une des plus belles vallées des Alpes. Vous serez le premier point de contact des visiteurs de la Vallée Étroite ou de la Haute Clarée, lieux prisés des amateurs de nature et de grands espaces.

Vous serez placés sous l'autorité de la responsable des activités touristiques et devrez :

- **En Haute-Vallée** : Assurer l'accueil, maximiser les places et enregistrer le paiement des stationnements des véhicules, puis effectuer le ménage des sanitaires du camping de la Lame.
- **En Vallée Étroite** : Assurer l'accueil, maximiser les places et enregistrer le paiement des stationnements des véhicules, puis assurer la mise en place de l'aire de retournement et la réorientation des automobilistes vers la navette.

• Conditions des postes :

Postes en extérieur, statut debout, en contact avec la clientèle touristique.

Horaires et amplitudes de travail modulables en fonction du contexte et des besoins d'exploitation.

Travail en journée, les week-ends et jours fériés.

Minimum 1 jour de congé par semaine, 2 selon les périodes.

Disponibilité d'aménagement d'emploi du temps selon la météo.

Rémunération sur le grade d'adjoint technique, Échelle C1, 1^o échelon IB 367 / 366 soit 1 801,74€ Brut (environ 1430€ net) + Prime de résultat en fin de saison selon compétences, investissement personnel et recettes réalisées.

- **En Haute Vallée :**
 - Maximum 2 CDD du 18 juin 2026 au 21 septembre 2026 (dates ajustables à vos disponibilités),
 - Maximum 2 postes en CDD de début juillet 2026 à fin août 2026 (dates ajustables à vos disponibilités).
- **En Vallée Étroite :**
 - 2 CDD à temps complet (35h/semaine) de début juillet 2026 à fin août 2026 (dates ajustables à vos disponibilités).
 - 1 CDD à temps non complet (5h à 7h par jour, 10h à 14h par semaine) les week-ends de juillet, puis à temps complet (35h) à en août 2026 (ajustable selon vos disponibilités).

Amplitude horaire maximum de travail de 7h30 à 15h30.

• Compétences nécessaires :

- Bonne condition physique requise.
- Connaissance des règles de calculs et de rendus de monnaie.
- Attrait pour les randonnées en montagne, la préservation de l'espace naturel.
- Autonomie, rapidité d'exécution, professionnalisme.
- Pratique de l'italien nécessaire en Vallée Étroite.

• **Logement** : Possibilité de logement à titre gratuit au camping municipal la lame (Névache, Roubion) avec votre propre matériel de camping, hors électricité (frigo et point de recharge des appareils électrique possible).

• **Pour postuler** : Envoyer lettre de motivation et CV (en précisant le poste visé et vos disponibilités) à Neïs Jaillet, Responsable des activités touristiques- activitestouristiques@nevache.fr